

Aide-mémoire pour l'interruption de grossesse par médicaments prodiguée par les sages-femmes



Soins liés à l'interruption de grossesse prodigués par une sage-femme : Les sages-femmes sont très bien placées pour offrir des soins holistiques et axés sur la personne, qui tiennent compte des traumatismes, qui sont anticoloniaux, culturellement sécurisants et inclusifs de tous les genres et qui reposent sur le choix éclairé, le tout dans un souci de justice reproductive et de réelle intégration à la communauté.



1

Considérations initiales

Liens dans la communauté : Créer des relations à travers des réseaux locaux et régionaux qui prennent en compte les besoins particuliers des communautés, surtout en milieu rural et éloigné. Il est nécessaire d'avoir des liens étroits et des voies de communication avec les professionnel·le·s de la santé qui collaborent avec nous, les organismes communautaires et les groupes de défense des droits pour assurer la sécurité de la clientèle, faire connaître les soins liés à l'interruption de grossesse prodigués par les sages-femmes et garantir leur appui.

Milieu de soins : Aménager un espace neutre et inclusif dans lequel les personnes se sentent soutenues, et qui est exempt de décorations rappelant la grossesse et les bébés.

Du temps et du soutien doivent être alloués aux sages-femmes et au personnel administratif pour réfléchir à l'intégration des soins liés à l'interruption de grossesse dans leur contexte. Il peut s'agir notamment de réfléchir à la façon de dialoguer avec la personne avec ouverture, sans jugement et sans présumer de ses intentions quant aux parcours de soins.

Moment de la visite : Assurer une prise de rendez-vous flexible avec des visites au premier trimestre et la possibilité de rencontres en personne ou virtuelles.

Ressources locales : Répertorier les services essentiels à proximité (p. ex., prise de sang, échographie, pharmacies) qui participent aux soins liés à l'interruption de grossesse.

Vérifier quelles sont les pharmacies qui vendent le MifeMiso et établir une relation avec les services d'échographie pour s'assurer qu'ils appliquent une approche tenant compte des traumatismes.



Aide-mémoire pour l'interruption de grossesse par médicaments prodiguée par les sages-femmes



2

Structure des rendez-vous

Éléments du rendez-vous d'interruption de grossesse : Passer en revue les antécédents, les analyses sanguines et les résultats de l'échographie (le cas échéant), effectuer un examen physique ciblé (le cas échéant), fournir des informations et des conseils sur l'interruption de grossesse, passer en revue les options d'interruption de grossesse, discuter des options de contraception (si intérêt), et obtenir un consentement éclairé.



Modèle à un seul rendez-vous : Proposer une séance complète englobant les antécédents, les conseils, le consentement éclairé et un examen ciblé, et effectuer des appels de suivi au besoin. Cela comprend les prises de sang en externe, une échographie (le cas échéant), l'examen des analyses par téléphone/télécopieur, l'envoi de l'ordonnance à la pharmacie et des appels de suivi au besoin.



Modèle à deux rendez-vous : Au premier rendez-vous, antécédents, conseils et examen ciblé. Des prises de sang en externe et une échographie peuvent également être effectuées (le cas échéant).



Au deuxième rendez-vous, passer en revue les analyses, obtenir le consentement éclairé, envoyer l'ordonnance à la pharmacie et faire des appels de suivi au besoin.

Télémédecine : Pour plus d'accessibilité, proposer des consultations en télémedecine selon un modèle semblable à celui de la visite en personne.



Selon les besoins de la personne, le suivi peut comprendre un appel dans les 7 à 14 jours suivant la prise du médicament pour confirmer le succès de l'interruption.

3

Intégration à la communauté et au système de santé

Orientation vers d'autres soins : Établir des voies d'orientation claires pour les cas où l'interruption de grossesse par procédure est préférable ou nécessaire, et lorsque l'âge gestationnel dépasse le seuil pour l'interruption par médicaments.



Collaboration avec les ressources locales : Prendre contact avec les services psychosociaux, les lignes d'accès pro-choix et les organismes communautaires en vue d'aider les personnes qui rencontrent des obstacles sociaux ou logistiques.



Réseaux de soutien en cas d'urgence : Expliquer clairement à la clientèle comment obtenir de l'aide en cas d'urgence et comment joindre une sage-femme de garde. Assurer la coordination avec les urgences ou les cliniques ouvertes après les heures normales afin de garantir une prise en charge. Confirmer qu'elles connaissent les besoins éventuels liés à l'interruption de grossesse par médicaments et qu'elles y sont préparées.



4

Sécurité et confidentialité en clinique

Sécurité physique : Veiller à ce que les entrées de la clinique soient sécurisées, avec des mécanismes de fermeture et un accès limité aux aires privées. Installer des caméras de sécurité dans les entrées au besoin et respecter la réglementation canadienne sur la protection des renseignements personnels.



Soins culturellement sécurisants : Veiller à offrir des soins qui tiennent compte des traumatismes, qui sont anticoloniaux, culturellement sécurisants et exempts de toute discrimination, et qui tiennent compte des déséquilibres de pouvoir.



Promotion des services : Faire figurer vos services dans le répertoire de réseaux de confiance comme Soutien à l'avortement Canada ou Action Canada pour la santé et les droits sexuels et reproductifs, qui proposent des répertoires publics et privés.



Consentement éclairé : Pour simplifier les formalités, se servir d'outils en ligne (p. ex., DocuSign) pour obtenir le consentement à distance ou envoyer à l'avance les formulaires de consentement.



Aide-mémoire pour l'interruption de grossesse par médicaments prodiguée par les sages-femmes



5

Modalités financières

- Soutien financier et besoins d'accompagnement :** Envisager des partenariats avec des organismes communautaires locaux, des organismes pour la santé et les droits sexuels et reproductifs ou des programmes provinciaux/territoriaux qui accompagnent les personnes dans le système ou offrent de l'aide financière à celles qui ont besoin d'obtenir des médicaments, du transport, un logement, des services de garde, ou alors de s'absenter du travail.
- Clientèle d'une autre province ou non assurée :** Comprendre les politiques de facturation pour la clientèle d'une autre province et les options permettant de couvrir le coût du MifeMiso et d'autres médicaments pour les personnes non assurées (p. ex., étudiant·e·s étranger·ère·s et migrant·e·s). Penser à mettre en place des ressources et des voies d'orientation culturellement sécurisantes pour appuyer financièrement la clientèle en cas de besoin.
- Modèles de financement flexibles :** Plaider, au sein de votre milieu de pratique et de votre système de santé, en faveur d'ententes de financement flexibles qui permettent de consacrer le temps et les ressources nécessaires à la prestation de soins liés à l'interruption de grossesse. Les associations de sages-femmes peuvent aider à revendiquer des mécanismes durables de rémunération pour les soins liés à l'interruption de grossesse.

6

Soutien et défense des intérêts

- Inscription auprès de ressources locales et nationales :** S'inscrire auprès d'organismes tels qu'[Action Canada pour la santé et les droits sexuels et reproductifs](#) et [Choice Connect](#) pour aider les personnes à bénéficier de vos services en toute confidentialité.
- Participation à une communauté de pratique :** Communiquer avec l'association de votre province ou de votre territoire pour connaître les ressources de votre région, notamment les autres groupes de pratique qui offrent du mentorat et du soutien à l'échelle locale. Pour rester à jour, participer à des réseaux d'apprentissage et de soutien tels que la [Communauté de pratique canadienne sur l'avortement \(CPCA\)](#) et [Soutien à l'avortement Canada](#).
- Les sages-femmes au Canada possèdent les aptitudes, les connaissances et les compétences requises pour prodiguer des soins liés à l'interruption de grossesse. Exemples de formations disponibles pour renforcer la confiance et l'expertise au besoin :
- [Soutien à l'avortement Canada \[ANG\]](#)
 - [Société des obstétriciens et gynécologues du Canada \(SOGC\) \[FRA, ANG\]](#)

Contribution financière :



Santé Canada Health Canada



CAM ACSF
Midwives for everyone, everywhere
Des sages-femmes pour tous, partout